

Source le net lien ci-dessous

<http://www.vie-publique.fr/actualite/alaune/climat-giec-evalue-consequences-rechauffement-limite-1-5oc.html>

Climat : le GIEC évalue les conséquences d'un réchauffement limité à 1,5°C

le 8 octobre 2018

Le 8 octobre 2018, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publie un rapport spécial sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5°C . Ce rapport est destiné à alimenter les travaux de la prochaine conférence sur les changements climatiques (COP 24) qui se tiendra à Katowice (Pologne) en décembre 2018.

+1,5°C ou +2°C : quelles différences ?

Selon le rapport, les activités humaines ont déjà provoqué un réchauffement planétaire de 1°C par rapport aux niveaux préindustriels. Les conséquences en sont déjà bien réelles : augmentation des extrêmes météorologiques, élévation du niveau de la mer, diminution de la banquise arctique.

Le GIEC prévoit que le réchauffement atteigne 1,5°C entre 2030 et 2052 si la température globale continue à augmenter au rythme actuel.

Le rapport évalue les conséquences du réchauffement qui pourraient être évitées si l'augmentation de la température était limitée à 1,5°C au lieu de 2°C :

- une montée du niveau de la mer inférieure de 10cm à l'horizon 2100 ;
- des impacts moindres sur la biodiversité et les écosystèmes. Avec un réchauffement à +1,5°C, 70 à 90% des récifs coralliens devraient disparaître, la totalité en cas de réchauffement à +2°C ;
- fonte de la banquise de l'océan arctique en été une fois par siècle contre une fois tous les dix ans ;
- limitation de l'augmentation de la température de l'océan (et en conséquence limitation de la hausse de l'acidité et de la diminution du taux d'oxygène).

La limitation du réchauffement permettrait dans tous les cas une meilleure adaptation des populations aux nouvelles conditions climatiques.

Comment limiter le réchauffement à 1,5°C ?

Pour limiter l'ampleur du réchauffement, le GIEC recommande des transitions "rapides et de grande envergure" dans les domaines de l'[aménagement du territoire](#)[Aménagement du territoire](#)[Ensemble des actions publiques tendant à un développement équilibré des régions et à une organisation de l'espace selon une conception directrice.](#), de l'énergie, de l'industrie, du

bâtiment, du transport et de l'urbanisme. Les émissions de dioxyde de carbone devraient être réduites d'environ 45% par rapport aux niveaux de 2010 d'ici à 2030.

"Du point de vue des lois de la physique et de la chimie, la limitation du réchauffement planétaire à 1,5°C est possible, mais il faudrait, pour la réaliser, des changements sans précédent".

Mots clés : [Environnement](#)

[Voir tous les onglets](#)[Voir tous les onglets](#)

Sur la toile publique

- [Réchauffement planétaire de 1,5 °C : rapport spécial sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les profils connexes d'évolution des émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté, GIEC, 2018](#) 